

## Le Concours des pratiques agro-écologiques revient en 2024 !



Le Concours des pratiques agro-écologiques revient en 2024 !

### La nouvelle édition du Concours des pratiques agro-écologiques- Prairies et parcours est lancée !

Cette année, le Concours sera sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons. Les candidatures sont ouvertes dès à présent.

Ce Concours est coorganisé par la CATZH avec le cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Europe (fonds FEDER) et de la Région Occitanie et par le LIFE Coteaux Gascons.

### Le Concours des pratiques agroécologiques fête ses 10 ans dans le Gers !

Depuis 2014, ce sont 57 éleveurs et éleveuses qui ont participé au « Concours des pratiques agroécologiques – Prairies » organisé localement par l'ADASEA.

Au niveau national, 5 lauréats gersois ont remporté le prix d'excellence agro-écologique au Salon de l'Agriculture à Paris.

**Pour cette nouvelle édition, ce sont les prairies et parcours au sein du territoire LIFE Coteaux Gascons qui sont mises en lumière.**

De l'Astarac à l'Armagnac, ce territoire regroupe les zones les plus herbagères du département.

La préservation de la continuité des milieux agro-pastoraux et leur gestion par l'élevage, en plus de compter parmi les objectifs du projet LIFE, est aussi un enjeu majeur du projet de PNR Astarac.

### Comment participer ?

Il faut être exploitant agricole et avoir au **minimum 5 UGB**

### Critères du jury

### Renseignements et inscriptions